



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ponts : Loire-Atlantique

Question écrite n° 9262

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, que le développement de la cite de Clisson en Loire-Atlantique, et par-dela cette ville, du canton tout entier resserre, entre la voie express Nantes-Cholet au Nord, et au Sud, l'autoroute Nantes-Niort, est subordonne a la creation d'un pont sur la Sevre en aval de Clisson. Le pont actuel, dit « Pont du Nid-d'Oie », ne pouvant en tout etat de cause, n'etre qu'une solution de depannage malgre les travaux en cours. Il lui demande ou en est le dossier de construction de ce pont, indispensable au desenclavement de la vallee clissonnaise.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer est bien conscient de l'importance que presente la construction d'un pont sur la Sevre, en aval de Clisson, pour le desenclavement de la vallee clissonnaise et le développement de ce secteur. Il tient toutefois a rappeler qu'en matiere d'infrastructures routieres, sa competence se limite au reseau national, c'est-a-dire aux autoroutes et aux routes nationales. L'aménagement de la voirie departementale, a laquelle s'integrerait le nouveau pont sur la Sevre a Clisson, releve donc de la seule responsabilite du conseil general de la Loire-Atlantique.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9262

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1989, page 582